N°931 du Mardi 09 Avril 2024 ECO & FINANCES



Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

GLOBAL FINANCE

Le Groupe Ecobank, meilleure Banque des PME en Afrique 2024



FAGACE

La Guinée ⁸⁶ enclenche le processus de son adhésion



STRATÉGIE DE GESTION D'ENDETTEMENT À MOYEN TERME 2024-2026

Vers une réduction de la dette intérieure à 54,6% à l'horizon 2026

Page 4

ASSEMBLÉES ANNUELLES 2024 DE LA BAD DU 27 AU 31 MAI

La réforme architecturale mondiale au cœur des échanges



Page 2







Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.



Assemblées annuelles 2024 de la BAD du 27 au 31 mai

La réforme architecturale mondiale au cœur des échanges

Alors que la Banque africaine de développement célèbre son 60e anniversaire cette année, l'accent est mis sur une nouvelle réflexion concernant les défis économiques actuels auxquels sont confrontés ses pays membres.

Joël JAY

ette réflexion se concentrera également sur la participation des nations africaines au système financier mondial. Vincent Nmehielle, secrétaire général du Groupe de la Banque, et Kevin Urama, économiste en chef et vice-président chargé de la Gouvernance économique et de la Gestion des connaissances, ont tenu une conférence de presse mercredi 3 avril dernier pour évoquer les prochaines Assemblées annuelles de l'institution, prévues du 27 au 31 mai 2024 à Nairobi, au Kenya, sous le thème : «La transformation de l'Afrique, le Groupe de la Banque africaine de développement et la réforme de l'architecture financière mondiale».

Les réunions offriront une plateforme pour discuter des solutions permettant à la Banque et à d'autres banques multilatérales de développement de mieux répondre et plus rapidement, afin d'accroître les ressources nécessaires au développement durable du continent.

M. Nmehielle a souligné que les gouverneurs de la Banque discuteront avec le président de l'institution afin d'explorer les moyens par lesquels la Banque et d'autres institutions similaires peuvent mieux collaborer pour augmenter de manière significative les ressources destinées au développement durable mis en garde contre les défis

de l'Afrique. Avec plus de 4 000 délégués et participants attendus, les Assemblées annuelles de cette année s'annoncent comme un événement majeur dans le calendrier de la Banque africaine de développement.

Malgré une croissance économique soutenue au cours des deux dernières décennies, la transformation économique de l'Afrique reste incomplète. C'est pourquoi les événements prévus lors des Assemblées annuelles exploreront la meilleure façon d'accélérer la transformation structurelle à travers le continent. Ces événements mettront également en lumière l'importance d'une architecture financière mondiale reconfigurée en tant que moteur de cette transformation structurelle.

L'économiste en chef, M. Urama, a précisé que le financement demeure un obstacle majeur à l'accélération de la transformation en Afrique. Il a également souligné un événement qui examinera comment les ressources naturelles du continent pourraient être mieux utilisées pour stimuler sa transformation économique.

Concernant les perspectives économiques, M. Urama a annoncé une croissance estimée à 4 % sur le continent en 2024, surpassant ainsi la moyenne mondiale, avec plus de 15 pays devant enregistrer un taux de croissance supérieur à 5 %. Cependant, il a



posés par la croissance démographique, soulignant qu'une croissance économique non accompagnée par une croissance démographique peut entraîner la persistance de la pauvreté.

L'amélioration de la gouvernance a été soulignée comme un élément crucial pour combattre la pauvreté en Afrique. M. Nmehielle a appelé à une meilleure gestion des ressources et à une utilisation plus efficace de celles-ci, affirmant que la gouvernance doit être considérée comme un outil essentiel pour le développement économique.

Répondant aux questions des journalistes sur les réformes économiques au Zimbabwe, M. Urama a exprimé son optimisme quant aux progrès réalisés par le pays dans sa quête de transformation économique, soulignant les efforts déployés pour régler la question de l'apurement des arriérés de la dette.

Les Assemblées annuelles statutaires, qui se tiendront au Kenyatta International Convention Centre (KICC) à Nairobi, au Kenya, réuniront les 59e Assemblées annuelles du Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement et les 50e Assemblées annuelles du Conseil des gouverneurs du Fonds africain de développement.

Selon les dirigeants de la Banque, cet événement constitue le point culminant de l'année civile pour l'institution, mettant en lumière son engagement envers le développement durable et la transformation économique de l'Afrique. Avec des discussions prévues sur des sujets aussi cruciaux que la dette, la gestion des ressources, l'amélioration de la notation des risques des pays, et bien d'autres encore, les Assemblées annuelles offriront une tribune pour débattre des défis et des opportunités qui se présentent à l'Afrique dans le contexte économique mondial en évolution.

Le président de la Banque africaine de développement, M. Akinwumi Adesina, dirigera ces discussions avec une vision innovante et des initiatives pionnières telles que les obligations hybrides et un plan visant à canaliser les droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire

international vers les banques multilatérales de développement.

Dans un monde où le financement du développement est essentiel mais souvent insuffisant, l'Afrique, sous la direction de la Banque africaine de développement, est déterminée à façonner les débats et à promouvoir des réformes significatives. L'objectif est de créer un système financier mondial plus équitable et plus inclusif, qui bénéficie non seulement à l'Afrique, mais aussi à l'ensemble du monde en développement.

Les Assemblées annuelles 2024 de la Banque africaine développement mettent d'être un forum dynamique où les dirigeants, les décideurs politiques, les experts et les parties prenantes pourront échanger des idées, partager des meilleures pratiques et forger des partenariats stratégiques pour accélérer la transformation économique de l'Afrique et favoriser un développement durable et inclusif à l'échelle mondiale.

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières Email: ecofinances.Infos@gmail.com REC N° 0643/01/08/2022/HAAC Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE 00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO 00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE Patience SALLAH Yves ATCHANOUVI Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO Imprimerie

ECO & FINANCES Tirage: 3000



Global Finance

Le Groupe Ecobank, meilleure Banque des PME en Afrique 2024

L'engagement inébranlable de Ecobank à répondre aux besoins spécifiques des PME sur ses différents marchés porte ses fruits. Le principal groupe banque bancaire panafricain, Ecobank a remporté le prestigieux prix de la meilleure banque pour les PME en Afrique 2024 lors des prix annuels SME Bank Awards décernés par Global Finance.

Patience SALLAH

a cérémonie de remise des prix a eu ✓ lieu le 20 février 2024 au Glaziers Hall à Londres, au Royaume-Uni. Aussi, l'une des filiales du groupe bancaire panafricain, notamment Ecobank Nigéria, a-t-il été désignée meilleure banque de change dans la catégorie "Country & Territory Awards" pour le Nigeria. « Ecobank Nigeria avait remporté le prix sur la base du volume de transactions, de la part de marché, de l'étendue de l'offre et du réseau mondial, tels qu'ils sont détaillés dans les documents publics de l'entreprise et dans les

comptes-rendus des médias du Nigéria » a indiqué Global Finance.

Et d'ajouter que « Nos critères comprennent également des facteurs subjectifs tels que la réputation, le leadership, le service à la clientèle et l'innovation technologique, selon les données fournies par des analystes du secteur, des enquêtes, des dirigeants d'entreprise et d'autres sources ».

« Ce prix atteste du fort soutien apporté par Ecobank aux petites et moyennes entreprises (PME) africaines, leur permettant de prospérer et de saisir les immenses opportunités commerciales intra-africaines que présente

le marché unique créé par la ZLECAf. Outre notre gamme complète de solutions bancaires, de paiement, d'encaissement et de financement, nous offrons un accompagnement non financier inestimable, tel que la formation à la direction d'entreprise et aux compétences, ainsi que notre plateforme innovante de mise en relation entre commercants, acheteurs, vendeurs et fournisseurs à travers l'Afrique » a précisé Carol Oyedeji, directrice par intérim de la Banque Commerciale Ecobank.

Elle a souligné qu'en dépit de la volatilité des taux de change, Ecobank Nigeria a fait preuve de la plus grande transparence,



a maintenu un volume de transactions élevé et a conservé sa part de marché dans le pays.

Ces derniers mois, Ecobank a encore accru sa capacité de prêt pour répondre aux besoins de financement des PME par le biais d'initiatives stratégiques, notamment un accord de partage des risques de 200 millions USD avec le Fonds africain de garantie, ainsi qu'une facilité de prêt de 32,8 millions USD du Fonds eco.business et du Fonds SANAD pour les PME.

Global Finance a sélectionné les lauréats des

prix 2024 de la Meilleure Banque pour les PME sur la base des candidatures soumises par les banques et d'études indépendantes, complétées par des points de vue d'experts du secteur, de dirigeants et d'experts en technologie.

Cette nouvelle reconnaissance vient s'ajouter à la liste croissante de distinctions attribuées à Ecobank, qui a notamment été nommée Meilleure Banque d'Afrique pour les PME lors des Euromoney Awards for Excellence 2023, poursuivant ainsi le succès rencontré l'année précédente.

Infrastructure

Un nouveau marché a Pagouda

Dans une cérémonie solennelle qui s'est déroulé le mardi 2 avril dernier à pagouda, le nouveau marché préfectoral de pagouda a été officiellement remis aux populations par les autorités. Ce marché flambant neuf, fruit d'investissement représente un tournant majeur pour le développement économique et social de la ville.

Anissatou AFFO (Stagiaire)

la faveur d'une céprésidée rémonie .par le directeur de cabinet du ministère de l'administration territoriale, Bakaï Baoubadi, en présence de la ministre chargée des Sports, Lidi Bessi-Kama et du ministre conseiller à la présidence, Pré Simfeitchéou, un nouveau marché moderne a été réceptionné en début de semaine à Pagouda

(444 km au nord de Lomé), dans la région de la Kara. Financée à hauteur de 286 millions de francs CFA par le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV), l'infrastructure, fruit du Programme de soutien aux microprojets d'infrastructures communautaires (PSMICO), a été réalisée par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB). Doté de sept hangars de préfectoral et cantonal, trois magasins de stockage, une boucherie moderne, de blocs administratifs, d'ouvrages connexes (forage photovoltaïque, dépotoir...) et d'autres infrastructures, le nouveau marché offre un cadre agréable et fonctionnel aux commerçants et aux clients favorisant aussi le dynamisme économique de la ville. Sa réalisation répond, indique-t-on, au souci d'améliorer les conditions d'exercice des activités des commerçants, tout en contribuant à l'essor économique local. C'est une véritable vitrine pour l'économie locale.

Lors de la cérémonie d'ouverture, la directrice générale de l'ANADEB, Ka-

tanga Mazalo Éléonore, a souligné l'impact positif de cette infrastructure marchande sur l'économie locale et l'hygiène alimentaire. « Ce nouveau marché permettra d'améliorer le cadre de travail des commerçants et commerçantes et d'accroître l'économie locale. Il contribuera en outre à améliorer l'hygiène alimentaire et corporelle à travers l'accès à l'eau potable », a indiqué Katanga Mazalo, directrice générale de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB).

Le marché de pagouda représente bien plus qu'un simple lieu de commerce. La cérémonie de remise, marquée par la présence de

cadres locaux, de chefs traditionnels et religieux, ainsi que des forces de l'ordre, témoigne de l'importance de ce projet pour la communauté. C'est un symbole de renouveau et de vitalité pour la ville, un espace où se tissent les liens entre les habitants et où se dessine l'avenir économique de la région. Avec sa récente inauguration, pagouda s'ouvre à de nouvelles perspectives et se dote d'un outil essentiel pour son développement et sa prospérité.

Également connu sous le nom de "Kondii", le marché de Pagouda est animé deux fois par semaine, les mardis et jeudis.

À vendre

A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salon moderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur $608\,\text{m}2$ avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

A vendre

type

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71



Stratégie de gestion d'endettement à moyen terme 2024-2026

Vers une réduction de la dette intérieure à 54,6% à l'horizon 2026

Le gouvernement togolais envisage de réduire à travers la stratégie de gestion de la dette à moyen terme, sa dette intérieure à 54,6 % à l'horizon 2026.

Bernard AFAWOUBO

elon les données de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) de l'administration publique, l'encours de la dette de l'Administration centrale budgétaire se chiffre à 3 707,84 milliards de FCFA, soit 66,65% du PIB au 31 décembre 2023 contre 3 337,35 milliards de FCFA, soit 65,84% du PIB à fin décembre 2022. Au 31 décembre 2023, la dette intérieure représente 61,38% de (2 276, 15 milliards de FCFA) et la dette extérieure 38,61% (1 431,68 milliards de FCFA). A cette même date, la part de la dette auprès des partenaires multilatéraux s'élevait à 864,02 FCFA (23,3% de la dette totale ou encore 15,53% du PIB).

La gestion de la dette publique permet d'atteindre les objectifs de financement de l'administration centrale, de risque et de coût, ainsi que d'autres objectifs de l'Etat tels que la mise en place d'un marché des titres publics performant.

Au Togo, les résultats attendus de la gestion de la dette publique sont conformes aux standards internationaux notamment les coûts liés aux intérêts sont réduits afin de libérer de l'espace budgétaire pour d'autres dépenses ; les risques liés au portefeuille de la dette sont maintenus à

des niveaux acceptables; le développement des marchés de la dette intérieure est sou-

La présente stratégie couvre la période 2024-2026 et porte sur les éléments suivants que sont les objectifs en matière d'endettement, le champ de la dette, la structure du portefeuille de la dette, les perspectives économiques et la stratégie à mettre en œuvre.

A fin décembre 2023, les indicateurs de coût et de risques ont été calculés sur le portefeuille de la dette publique dont l'encours est de 3 707,84 milliards de FCFA, soit 66,65% du PIB. L'encours, la dette publique est moins exposée au risque de taux de change.

L'encours de la dette publique est composé de 71.30% de dettes libellées en FCFA et de 14,95% de dette en Euro, soit 86,25% de dette non fluctuante et 13,75% de dette exposée aux fluctuations de taux de change. Toutefois, le portefeuille de la dette publique est influencé par les fluctuations de certaines devises majeures, notamment le dollar US (5,42%); le yuan renminbi CNY (3,62%) et les unités de compte DTS-IDI-UCF (4,71 %).

En ce qui concerne l'encours de la dette extérieure, elle s'élève à 1 431,68 milliards de FCFA à fin décembre 2023 (38,61 % du portefeuille), soit 25,74% du PIB.



L'encours de la dette intérieure, composé de prêts libellés en FCFA, est projeté à 2 276,15 milliards de FCFA à fin décembre 2023. Cet encours est composé essentiellement de titres publics, des allocations DTS et autres engagements.

La stratégie retenue pour la période 2024-2026 vise à atténuer le risque de refinancement en rallongeant la maturité moyenne du portefeuille qui devrait se situer entre 6,5 ans et 10,5 ans à l'horizon 2026 contre 6,4 ans projetée en 2023. La consolidation de la relance économique permettrait d'accroitre significativement la mobilisation des ressources fiscales et de réduire le déficit budgétaire. Le Gouvernement poursuivra également la mise en œuvre des réformes dans le but de bénéficier des nouvelles facilités du FAD16 (2023-2025)

et de l'IDA20 (2023-2025) et des dons auprès d'autres partenaires. Le nouveau programme de Facilité élargie de crédit (FEC) avec le FMI viendra consolider les acquis dans la gestion des finances publiques. Le Gouvernement aura également recours aux prêts semi-concessionnels et aux Obligations internatio-

Le Gouvernement contribuera au développement du marché financier régional à travers : i) des émissions régulières et prévisibles ; ii) la transparence et le respect des calendriers ; iii) la présence régulière sur le marché pour les opérations de gestion de trésorerie; iv) le recours quasi-exclusif à l'émission des titres publics pour la mobilisation des ressources programmées dans le budget ; v) la sollicitation des particuliers, des fonds de pension et

des compagnies d'assurance lors des opérations d'émissions de titres publics en raison de la faiblesse de la part de titres d'Etat détenus par ces derniers pour impacter le rallongement des maturités de ces titres et vi) l'intensification des actions en faveur du fonctionnement réel du marché secondaire.

Afin d'assurer la bonne exécution de la présente stratégie, le Gouvernement s'emploiera au respect des engagements pris en ce qui concerne les actions prévues dans le cadre du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA, bien que suspendu pour cause de la Covid-19, ainsi que ceux relatifs au développement du marché financier régional.

Coût de la vie dans l'UEMOA

L'inflation atteint 2,9% en février 2024

Selon les données officielles récemment publiées, l'inflation au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a grimpé à 2,9% en glissement annuel pour le mois de février 2024, comparé à 2,5% le mois précédent. Cette augmentation, bien qu'inscrite dans la fourchettecible de 1 à 3% établie par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) depuis août 2023, nécessite une attention particulière.

Joël JAY

'accélération de l'inflation découle principalement de la croissance des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, qui ont grimpé de 3,9% par rapport à 3%

en janvier. Cette hausse significative a entraîné une augmentation de leur contribution à l'inflation, passant de 1,1 point de pourcentage en janvier à 1,8 point en février. En particulier, les prix des céréales ont augmenté de 4,6%, contre une progression

de 2,3% le mois précédent. Cependant, cette tendance à la hausse est modérée par des ralentissements observés dans les secteurs du «Transport» et du «Logement», avec des contributions respectives de 0,2 point et 0,3 point.

Malgré cette tendance géné-

rale, des disparités significatives sont constatées entre les différents pays membres de l'UEMOA. Le Niger se distingue avec le taux d'inflation le plus élevé dans l'Union, atteignant 8,1% en février. À l'inverse, le Mali enregistre une déflation de 0,4%, tandis que le Nigeria et le Togo se positionnent au deuxième rang avec une inflation de 3,5%.

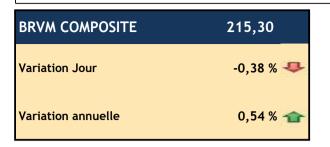
Ces variations mettent en lumière les différences de dynamique économique et de politique monétaire entre les États membres de l'UEMOA, soulignant ainsi l'importance d'une approche régionale tout en tenant compte des spécificités nationales pour maintenir la stabilité des prix dans la région.

L'inflation demeure un indicateur clé de la santé économique d'une région et mérite une surveillance constante afin d'éviter des déséquilibres préjudiciables à la stabilité financière et sociale des pays membres de l'UEMOA.



BRVI BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 5 avril 2024 N° 67

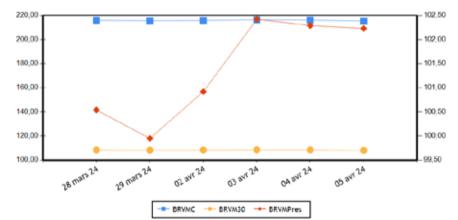


BRVM 30	108,08
Variation Jour	-0,37 % 😃
Variation annuelle	0,21 % 🕋

Eco-Bourse

BRVM PRESTIGE	102,23
Variation Jour	-0,06 % 😃
Variation annuelle	0,75 % 🍲

Evolution des indices



Niveau	Evol. Jour
8 009 584 770 256	-0,38 %
756 677	384,71 %
492 882 705	0,11 %
38	-5,00 %
7	-41,67 %
26	85,71 %
5	-64,29 %
	8 009 584 770 256 756 677 492 882 705 38 7

Volumes et valeurs transigés



Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 255 828 248 315	0,10 %
Volume échangé	112 010	23,79 %
Valeur transigée (FCFA)	1 121 217 010	23,79 %
Nombre de titres transigés	8	-27,27 %
Nombre de titres en hausse	5	400,00 %
Nombre de titres en baisse	1	-66,67 %
Nombre de titres inchangés	2	-71,43 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ONATEL BF (ONTBF)	2 445	7,24 %	7,24 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	17 500	1,45 %	9,03 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	5 760	1,05 %	7,66 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	6 045	0,75 %	12,15 %
BICI CI (BICC)	7 400	0,68 %	-1,20 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
PALM CI (PALC)	7 400	-7,50 %	9,63 %
SODE CI (SDCC)	4 205	-5,51 %	-11,84 %
SOGB CI (SOGC)	3 700	-5,01 %	13,15 %
SAPH CI (SPHC)	2 450	-3,92 %	4,26 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	760	-3,18 %	-9,52 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,23	-0,06 %	0,75 %	53 918	343 447 960	6,77
BRVM-PRINCIPAL	36	104,43	-0,68 %	0,45 %	702 759	149 434 745	12,22

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	102,98	-0,03 %	1,93 %	1 634	7 800 530	39,48
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	527,96	-0,19 %	-0,66 %	58 630	295 806 550	8,21
BRVM - FINANCES	15	87,49	0,10 %	1,24 %	669 924	150 539 525	6,01
BRVM - TRANSPORT	2	393,01	-0,60 %	18,75 %	9 574	15 321 835	8,73
BRVM - AGRICULTURE	5	176,18	-5,64 %	9,05 %	2 992	10 221 860	7,49
BRVM - DISTRIBUTION	7	316,77	-2,22 %	-3,49 %	13 856	13 138 655	11,21
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	993,28	0,63 %	-10,55 %	67	53 750	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE		
PER moyen du marché	9,72		
Taux de rendement moyen du marché	8,17		
Taux de rentabilité moyen du marché	8,48		
Nombre de sociétés cotées	46		
Nombre de lignes obligataires	138		
Volume moyen annuel par séance	339 416,00		
Valeur moyenne annuelle par séance	905 727 610,52		

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	24,11
Ratio moyen de satisfaction	39,64
Ratio moyen de tendance	164,39
Ratio moyen de couverture	60,83
Taux de rotation moyen du marché	0,07
Prime de risque du marché	4,54
Nombre de SGI participantes	29

Définitions

Volume moyen annuel par séance

Valour moyenne annuelle par séance

Valour moyenne annuelle par séance

Autio moyen de liquidité

Ratio moyen de satisfaction

Ratio moyen de tendance

Moyenne der ratios de tendance

Volume des ordres de vente / Volume des ordres de vente)

Moyenne der ratios de couverture

Moyenne der ratios d

Taux moyen de rotation

PER moyen du marché

- moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)

- moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif

- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende

- Taux de rendement moyen

- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende

- moyenne des taux de rendemité des actions cotées

- moyenne des taux de rendemité des actions cotées

- moyenne des taux de rendemité des actions cotées

- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende

- moyenne des taux de rendemité des actions cotées ayant distribué un dividende

- moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant un PER positif

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. joseph Anoma Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01 Tel: +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85

Fax: +225 20 32 66 84 E-mail: brvm@brvm.org Site web: www.brvm.org





FAGACE

La Guinée enclenche le processus de son adhésion

La délégation du FAGACE en séjour à Conakry a été reçue jeudi 7 mars 2024 par le Premier ministre guinéen au Palais de la Colombe, siège de la Primature. Cette délégation de haut niveau a bouclé ses travaux en Guinée avec une rencontre avec le Premier Ministre chef du gouvernement, Amadou Oury Bah.

ntroduite par le Directeur Général du Fonds de Garantie des Prêts aux Entreprises de Guinée (FGPE), Abdoulaye DIALLO, le Directeur général du FAGACE, Ngueto Tiraïna YAMBAYE et sa suite ont pu échanger avec le chef du gouvernement Guinéen sur les opportunités à saisir par la Guinée adhérant au FAGACE qui, au-delà de son rôle moteur pour le développement du secteur privé africain, est aussi un vecteur d'intégration économique.

Le Directeur général du FAGACE a informé le chef de l'exécutif guinéen que son institution qui a une portée supranationale coopère déjà avec le Fonds de Garantie des Prêts aux Entreprises de Guinée (FGPE) dans le cadre de l'Association des institutions de garantie en Afrique (API-GA). Il a, en substance, fait un rappel des produits et services que le FAGACE met à



disposition de pays membres : structuration des projets sous forme de « PPP » sans endettement; la mobilisation des ressources pour les Etats ; des lignes de garanties pour le secteur privé ; et le renforcement de capacités grâce à l'institut du FAGACE.

En réponse, le Premier ministre guinéen s'est dit toujours disponible pour soutenir et accompagner toutes initiatives favorisant le développement économique et social de la Guinée surtout dans le contexte économique actuel, marqué par l'explosion en

décembre 2023 du dépôt des hydrocarbures qui continue d'avoir un impact significatif sur l'économie du pays et particulièrement sur le quotidien de nos concitoyens. Le Premier ministre, Amadou Oury BAH a particulièrement insisté sur les mécanismes de soutien à l'agriculture et des PME intervenant dans ce secteur. Il a instruit aux services techniques de prendre les dispositions afin de diligenter au plus vite cette procédure pour l'adhésion de la Guinée au FAGACE.

C'est sur cette note de satisfaction que la délégation du FAGACE a bouclé son séjour de travail en Guinée.

financialafrik.com

Gabon

Les exportations portées par le ZIS de Nkok, de 49 milliards en 2018 à 307 milliards de FCFA en 2022

Depuis sa création, la Zone économique spéciale (ZES) de Nkok a été souvent au cœur des débats économiques au Gabon. Récemment, des discussions ont émergé concernant son financement et son impact sur l'économie nationale. Créée en octobre 2010, cette zone devenue, le 7 mars 2023, Zone d'investissement spéciale (ZIS), a porté, de 2018 en 2022, à 307 milliards de francs CFA, les exportations gabonaises.

inspirant de Singapour, Dubaï et Maurice, le gouvernement gabonais n'a ménagé aucun effort pour créer la Zone d'investissement spéciale (ZIS) de Nkok gérée par Arise IIP qui, au regard des expériences suscitées, constitue un véritable levier de développement économique et un catalyseur de l'industrialisation du Gabon. Treize ans plus tard, ce sont 8000 emplois directs et 12000 emplois indirects été générés sur cet espace de 1126 hectares (ha), contribuant ainsi à réduire le chômage et à renforcer la stabilité économique du pays.

Renforcer la compétitivité du Gabon sur le marché mondial

Grâce à la ZIS, les exportations gabonaises ont augmenté de manière significative, passant de 49 milliards de francs CFA en 2018 à 307 milliards de francs CFA en 2022. Cette croissance remarquable a renforcé la position du Gabon sur la scène internationale et a contribué



à diversifier l'économie nationale. Instrument d'investissement et de croissance, la ZIS a également attiré d'importants investissements étrangers, avec une prévision d'environ 76,9 millions de dollars US d'investissements directs étrangers chaque année. Ces investissements ont stimulé la création d'entreprises et ont contribué à dynamiser les secteurs économiques clés du Gabon.

En investissant dans des infrastructures stratégiques telles que des routes d'accès maritimes et des sous-stations électriques, Arise IIP a facilité le commerce et ajouté

une immense valeur aux réserves de devises étrangères du pays. Ces infrastructures ont non seulement amélioré la connectivité régionale, mais ont également renforcé la compétitivité du Gabon sur le marché mondial.

Avec le soutien de ses actionnaires et les fonds levés, notamment Africa Finance Corporation, AfreximBank et Africa Transformation Industrialization Fund (Atif), Arise IIP a investi dans le développement de la GSEZ -Gabon special economic zone-. Les actionnaires de GSEZ comprennent la République gabonaise représentée par la Caisse des dépôts et consignations du Gabon (CDC) avec une participation de 38,5%, et Arise IIP avec une participation de 61,5%. Malgré les investissements et les prêts bancaires contractés auprès d'institutions financières telles que EcoBank, BGFI Bank ou Afreximbank, aucun prêt n'a été obtenu de l'État gabonais ou de la CDC pour les projets de la GSEZ. En outre, la dette contractée par GSEZ n'a jamais été garantie par la CDC, et l'État gabonais n'a pas contribué financièrement au développement de la GSEZ.

Politique fiscale et avantages pour les investisseurs

La ZIS de Nkok bénéfid'avantages fiscaux conformes aux normes internationales pour les zones économiques spéciales. Les investisseurs profitent d'allègements fiscaux qui encouragent l'investissement et la croissance économique. Cette politique a permis à la ZIS de devenir un pôle d'attraction pour les entreprises nationales et internationales, stimulant ainsi l'activité économique et favorisant le développement durable.

En matière de taxes et im-

pôts, la GSEZ assure respecter scrupuleusement ses obligations, en s'acquittant de divers impôts et taxes, y compris l'Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), la Taxe complémentaire sur salaire (TCS), la Contribution à la formation professionnelle (CFP), et bien d'autres encore. Toutefois, elle bénéficie d'exonérations fiscales sur des éléments tels que le droit de douane, la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et l'Impôt sur les sociétés (IS) pour une période déterminée de dix ans. Créée pour attirer les investisseurs et développer l'économie nationale en contribuant au PIB, en créant des emplois et en soutenant la vision du gouvernement, la Zone d'investissement spécial de Nkok incarne le potentiel économique du Gabon et sa capacité à attirer des investissements étrangers. Malgré les défis rencontrés, elle continue d'encourager l'investissement et l'innovation. Mais également renforce la compétitivité du Gabon sur le marché mondial.

gabonreview.com



Fake News au Togo

Leurs auteurs et complices s'exposent aux rigueurs de la loi

Le phénomène des Fake News prend de l'ampleur dans nos sociétés. Ce fait qui abonde sur les réseaux sociaux mène au cynisme et à une perte de confiance envers les institutions médiatiques, politiques ou sociales. La diffusion de fausses informations, la calomnie, la diffamation et les dérives notées dans l'exercice du droit à la liberté d'expression et du droit à l'information menacent la quiétude des populations et constituent des atteintes à la paix sociale, à la cohésion nationale ainsi qu'à la sécurité et à la stabilité du pays.

ans le but de préserver la paix sociale, la cohésion nationale, la sécurité et la stabilité du pays, le Garde des sceaux, ministre de la justice et de la législation, et le ministre de la sécurité et de la protection civile appellent les concitoyens à la retenue dans la publication des contenus sur les réseaux sociaux. C'est à travers un communiqué rendu public le 07 avril 2027.

« En cette période de la vie nationale, marquée par de nombreux débats et prises de position d'acteurs politiques et de la société civile, liés, entre autres au processus de révision de la Constitution et aux prochaines consultations électorales, la libre expression des opinions et des points de vue



demeure primordiale, dans le respect des lois et règlements en vigueur. Malheureusement, il a été relevé que certains de nos concitoyens se servent des réseaux sociaux pour propager, soit délibérément, soit par ignorance, des informations dénuées de tout fondement et susceptibles de provoquer des troubles à l'ordre public » indique le communiqué.

Pour ce fait, les autorités rappellent à l'attention de tous que le relai d'informations via les médias traditionnels ou par le truchement des réseaux sociaux reste soumis au respect de la déontologie et de l'éthique en matière d'information et de communication, et, généralement, à un devoir de responsabilité et de vérification des contenus partagés.

des populations et constituent des atteintes à la paix sociale, à la cohésion nationale ainsi qu'à la sécurité et à la stabilité du pays.

Selon le communiqué, la diffu-

sion de fausses informations,

la calomnie, la diffamation et

les dérives notées dans l'exer-

cice du droit à la liberté d'ex-

pression et du droit à l'infor-

mation menacent la quiétude

« Ces infractions sont prévues et punies par le code pénal et plusieurs autres textes et règlements, notamment le code de la presse et de la communication, la loi relative à la

groupe de jeunes de Kara.

protection des données à caractère personnel et la loi sur la cybersécurité et la cybercriminalité en République Togolaise » précise le communiqué. « Leurs auteurs et complices s'exposent donc aux rigueurs de la loi, de même que les usagers des réseaux sociaux et autres espaces d'expression publique qui viendraient à manquer de faire preuve de parcimonie, de responsabilité et de vérification de toute information avant sa redistribution » a déclaré l'autorité togolaise.

La promotion d'un environnement médiatique et numérique sûr pour tous demeure un élément fondamental pour la protection des libertés individuelles et publiques et pour le renforcement de la démocratie dans notre pays.

Aussi vous convions-nous à plus de responsabilité dans vos différentes actions de diffusion et de redistribution.

https://togodailynews.tg

Journée internationale du sport 2024

Un gala de football et l'athlétisme marquent la célébration officielle à Bassar

La journée internationale du sport célébré le samedi 6 avril à Bassar en présence du ministre des Sports et des Loisirs, Lidi Bessi Kama entourée pour la circonstance du préfet de Bassar, Col. Bonfo Faré Jean, des maires des quatre communes de la préfecture, des responsabilités politiques, administratives, traditionnelles religieuses et militaires. Elle a été essentiellement marquée par un gala de football petits poteaux doté de prix qui a regroupé les équipes des dix cantons de la préfecture.

'est le stade municipal de la localité qui a servi de cadre pour cette 3e édition après celles de 2022 à Dikpéléwou dans la préfecture de Blitta et de 2023 à Tohoun dans la préfecture de Moyen Mono. Placée cette année sous le thème « Le sport pour la promotion d'une société pacifique et inclusive », cette journée vise à promouvoir la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble autour du sport.

Au terme de ce gala, c'est le canton de Bangeli qui a remporté le trophée. Il a battula canton de Bassar par un tir au but contre zéro. A la fin du temps réglementaire, le score était vierge. Une coupe, un



ballon et une enveloppe financière ont été remis au capitaine de l'équipe victorieuse, Adésonkain Marouf par la ministre en charge des Sports. L'équipe finaliste a reçu un ballon et une enveloppe financière. Il y a eu également l'athlétisme, notamment des courses en sacs dames et hommes ; la course de relais navette mixte. Tous les athlètes ont été récompensés. Le public a été aussi séduit par la prestation danse sportive (break danse) d'un La ministre a fait don de kits sportifs composés de ballon de football et de jeux de maillots aux équipes des communes et des cantons de la préfecture. Des établissements scolaires du secondaire de Bassar ont aussi reçu des kits composés de claquoir, de planches de saut en longueur, des jeux de maillots et de ballons de football. Le CEG Bassar ville a aussi bénéficié d'un portique pour le grimpé. Dr Bessi-Kama a relevé l'importance de cette journée dédiée au sport au service du développement et de la paix. Elle a indiqué que l'évènement permet à son département de communier avec la population autour des valeurs que véhicule le sport, notamment la tolérance, la discipline, le dépassement de soi, le goût de l'effort, le fair-play, l'esprit d'équipe et la résilience. Elle a souligné que le sport est un important

sociaux, promeut les idéaux de paix, de fraternité, d'inclusion et de non-violence, car sa pratique et ses valeurs incitent les personnes à briser les barrières et les hétérotypes d'exclusion en vue de faire face à la relation humaine emprunte de dynamisme. La ministre a invité tout le peuple togolais à se servir du sport comme plateforme de communication pour promouvoir la culture de la paix et du dialogue social pour un vivre ensemble et le développement des communautés.

Le préfet de Bassar, Col. Bonfo Faré Jean a rendu un vibrant homme au chef de l'Etat pour sa politique de paix, gage de tout développement. Il s'est réjoui du bon déroulement de l'évènement et témoigné sa gratitude au ministre en charge du sport et à tous ceux qui ont contribué pour l'organisation de la journée.

ATOP

tive (break dance) d'un outil qui renforce les liens



